



CONCOURS D'ARCHITECTURE DE PAYSAGE POUR LA CRÉATION DU JARDIN DU QUÉBEC

*Exposition internationale horticole de Qingdao
2014 (Chine)*

Questions et réponses

QUESTION 1

Où peut-on trouver les documents descriptifs du concours et du site?

Réponse :

Tous les documents liés au règlement du concours incluant les annexes descriptives du site, ont été envoyés directement par courriel au collège des anciens participants des WAT_UNESCO. Ces documents sont également disponibles sur le site Internet de la CUPEUM :

http://www.unesco-paysage.umontreal.ca/recherches_et_projets/exposition-internationale-horticole-de-qingdao-chine-2014.

Seul le plan DWG du site n'est pas inséré sur le site Internet. Il peut cependant être obtenu sur demande à l'adresse courriel : jardinQingdao2014@gmail.com.

QUESTION 2

On peut voir sur l'annexe 6 que le point bas du site sera 79,50 (du côté ouest). Cependant, les deux derniers chiffres du point haut sont cachés par les lignes colorées. Serait-ce possible d'avoir la cote exacte?

Réponse :

Les documents remis sont les seuls reçus des autorités chinoises. Il est possible de déduire la cote de manière plus précise à partir des lignes de niveau qui sont visibles sur le plan de l'Annexe 6.

QUESTION 3

La liste des végétaux fournie à l'annexe 7 étant composée exclusivement d'arbres et d'arbustes, doit-on se limiter exclusivement à celle-ci? Peut-on utiliser des fougères, vivaces et graminées?

Réponse :

Autant que possible, les arbres proposés devraient être choisis parmi la liste de l'annexe 7 du règlement. En ce qui concerne tous les autres types de plantes, les concurrents doivent proposer celles qui semblent les plus pertinentes pour la réalisation du parti ainsi que pour le climat de Qingdao.

Suite à la sélection du jury, le lauréat entrera en contact avec les autorités responsables de l'Exposition horticole internationale de Qingdao pour la production du plan final d'aménagement. À cette étape, la

sélection finale des plantes sera faite conjointement avec les autorités chinoises selon les deux critères suivants :

- La disponibilité des plantes;
- Le taux de survie des plantes sur le territoire de Qingdao.